Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le mercredi 20 septembre 2017 à 19H30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

ORDRE DU IOUR:

En séance publique :

- 1. Première modification budgétaire du CPAS, services ordinaire et extraordinaire, pour l'exercice 2017.
- 2. Achat d'un nouveau car scolaire Approbation du cahier spécial des charges Conditions et mode de passation du marché.
- 3. Travaux de réfection de diverses voiries Approbation du cahier spécial des charges Conditions et mode de passation du marché.
- 4. Convention à passer avec l'ASBL Terre relative à la collecte des textiles ménagers Approbation.
- 5. Répression des infractions en matière de voirie communale : demande de mise à disposition de fonctionnaires sanctionnateurs provinciaux : décision.
- 6. Allocations et indemnités accordées aux membres, secrétaire et auxiliaires des jurys d'examen.
- 7. Communication du procès-verbal de vérification de l'encaisse du receveur.

A huis clos:

8. Ratification de désignations dans l'enseignement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

C. BOLLY

E. HAUTPHENNE